



Communiqué de soutien aux salariés et collègues d'Air France KLM en Italie en grève le 25 février 2022 pour la sauvegarde de leurs emplois.

Roissy, le 23 février 2022.

Une réunion s'est tenue le 21 janvier entre la Direction et les syndicats italiens. Ces derniers (FILT CGIL, FIT CISL, Uiltrasporti et UGL) demandent le retrait de la procédure de licenciement collectif par la prolongation du mécanisme « Ammortizzatori sociali ». Ils appellent les salariés à un mouvement de grève le 25 février 2022.

Le Syndicat Général Force Ouvrière Air France apporte son soutien, plein et entier, aux salariés en grève le vendredi 25 février.

Comme eux, nous sommes opposés à ce projet qui prévoit le licenciement de 48 salariés sur les 182 employés par Air France et KLM en Italie.

Alors que les Etats ont mis en place des mécanismes destinés à amortir les effets sociaux de la crise conjoncturelle de la COVID 19, nous sommes convaincus que notre compagnie aura besoin de mobiliser tous les salariés quand l'activité reprendra.

Une nouvelle réunion est prévue le 28 février, la Direction de notre groupe ne doit pas faire porter sur les épaules des salariés le prix de cette crise.

Le Bureau du SGFOAF

Contact : Christophe Malloggi 06 85 06 22 11